



Au Fil de la Lauch



S'herrlesher Freschablättla (Le journal des Grenouilles de Herrlisheim)

Site : <http://www.herrlisheim-pres-colmar.fr>



Novembre 2010

Edit0



Novembre, le mois du recueillement et du souvenir.

En ce début de mois, toutes nos pensées vont à nos chers disparus, toutes ces personnes chères à nos cœurs que nous gratifions de nos prières et de magnifiques chrysanthèmes colorés.

Comme chaque année, nous nous retrouverons le 10 novembre, place du 5 février, pour honorer la mémoire des victimes de la première guerre en présence des membres de l'Union Nationale des Anciens Combattants, de nos soldats du feu et des enfants des écoles.

Nous comptons sur votre présence à tous à cette cérémonie du Souvenir car il est de notre devoir de transmettre la mémoire des événements.

Triste mois que le mois de novembre ... mais sachons l'égayer par du soleil dans les cœurs et un peu d'humanité.

Bruno FREYDRICH



Inauguration de l'exposition fruitière 2010



Le columbarium



Aménagement croisement rte de Niederhergheim



Broyage du 16.10.2010



Travaux site roue à aubes

Le Mot du Maire



CELA S'EST PASSE ...

Sébastien LOEB est devenu champion du monde pour la 7^{ème} fois mais rares étaient ceux qui ont eu l'occasion de l'apercevoir et pour cause, il a passé tellement vite sur les routes de notre région...

L'exercice d'automne des sapeurs-pompiers qui s'est déroulé au club-house de l'ASIET, a été l'occasion de découvrir le nouveau matériel acquis par la commune pour le corps local des sapeurs-pompiers. (Appareils respiratoires, triangles de signalisation, dispositifs « homme-mort », détecteurs de monoxyde de carbone, etc..) Nous avons assisté à un très bon exercice mené par des techniciens du feu compétents.

Les responsables de l'organisation de l'exposition des arboriculteurs et de la bourse aux vêtements étaient doublement heureux. Non seulement, il y avait l'affluence mais la météo a largement contribué à la réussite de ces deux manifestations.

QUELQUES MOTS SUR

L'installation du columbarium est à présent réalisée. Grâce au bénévole, spécialiste du bois, Hubert et aux agents communaux, le site est à présent prêt à recevoir les urnes cinéraires. Les espaces verts seront aménagés dès cet automne. Coût de l'opération : 18 607 € TTC.

Le meuble renfermant le mécanisme de l'horloge de l'église Saint-Michel est terminé également. Exposé salle des sociétés, il sera visible lors des prochaines élections du conseiller général prévues les 20 et 27 mars 2011. Hubert est encore une fois remercié pour son implication dans la réalisation de ce projet. Coût : 2 645 € TTC.

« Au 30 septembre, la délinquance est en régression dans notre village », c'est l'information qui nous a été communiquée lors de la réunion avec les responsables de la gendarmerie organisée au SIVOM à Wintzenheim. Mais restez vigilants et n'hésitez pas à appeler la gendarmerie (faire le 17) en cas d'allées et venues suspectes que vous remarquerez.

La sécurité nous préoccupe tout au long de l'année et dans tous les domaines. A ce titre, nous avons acquis une armoire ignifuge d'un volume disponible de 800 litres pour permettre d'archiver les documents sensibles de la commune pour deux raisons essentielles : le manque de place dans l'ancienne armoire et sa vétusté. Coût d'achat : 5 274 € TTC.

La bonne nouvelle liée à l'installation du gaz dans le village : tous les réseaux aériens de 20 000 volts traversant la localité seront enterrés, exceptés ceux concernant le poste « ETANGS » qui le seront lors de l'aménagement d'une éventuelle zone de lotissement prévue dans ce secteur.

LOI SUR L'EAU

La loi sur l'eau oblige les communes à mettre en place un règlement d'assainissement, à créer un plan de zonage délimitant l'assainissement collectif de l'assainissement non collectif, à vérifier les installations d'assainissement non collectif et les branchements des eaux usées et pluviales entre autres. L'étude et la mise en place de tous ces nouvelles contraintes ont été confiées au cabinet HAGENMULLER. Un questionnaire vous parviendra prochainement à ce sujet.

LES PEUPLIERS

L'abattage des peupliers plantés sur la digue le long de la Lauch se précise. Deux réunions ont eu lieu sur place avec les différentes parties concernées (Syndicat de la Lauch, ONF, commune, riverain). Non seulement, les racines représentent un réel danger pour la solidité de la digue en cas de forts vents et de fortes crues mais également les branches cassées, accrochées dans les arbres, qui risquent de tomber à chaque instant d'où un réel danger pour les utilisateurs du chemin. Le chantier devrait débuter début 2011 et il faudra s'attendre à des

déviations de la circulation au niveau du pont de la Lauch lors des travaux.

NOUVELLES DES SAPEURS-POMPIERS

Arnaud LEHMANN, chef de corps, a démissionné du corps local des sapeurs-pompiers après l'exercice d'automne du 24 septembre dernier avec effet immédiat. A la tête du corps depuis un peu plus de 2 ans, Arnaud ne voulait plus assumer cette responsabilité. Il est remercié pour les services rendus aux sapeurs-pompiers et à la population locale.

David WIEST assure actuellement l'intérim et a été proposé au poste de chef de corps. Le dossier est actuellement en cours d'instruction et vous serez informés de son évolution.

PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

Nous venons de rencontrer une dernière fois les services et les différents intervenants pour quelques ultimes mises au point. Le projet est à présent ficelé et sera adopté lors de la prochaine réunion du conseil municipal.

LES TRAVAUX ...

LA ROUE A AUBES

Grâce à l'aide d'un maçon bénévole, Jean-Claude qui est vivement remercié, les travaux ont bien avancé. Les murs mitoyens ont été reconstruits sur les nouvelles limites de propriété, l'ancien mur existant en grès des Vosges sera entièrement réhabilité et rabaissé pour offrir une meilleure visibilité sur la roue à aubes, les espaces verts seront réaménagés et feront référence à l'eau. Nous profiterons des travaux d'installation du gaz pour enlever les 2 poteaux téléphonique et électrique qui sont situés à cet endroit.

ROUTE DE SAINTE CROIX EN PLAINE

Les travaux d'enfouissement des réseaux sont terminés. Les travaux de voirie seront exécutés par l'entreprise EUROVIA et débuteront début novembre. Ils devraient être terminés pour Noël si les conditions climatiques le permettent.



MOT DU MAIRE (suite)

REAMENAGEMENT DU CROISEMENT VERS NIEDERHERGHEIM

Les travaux pris en charge par le Conseil Général sont à présents terminés. Nous avons l'espoir que ce réaménagement supprimera la dangerosité à ce croisement.

IMPASSE DE LA GARE

Les travaux ont débuté par l'enfouissement de tous les réseaux (France Télécom, Edf, éclairage public). Après de difficiles négociations, nous avons réussi à y faire installer le gaz ce qui nous permet de toucher une subvention d'Edf de 40 % sur les travaux concernant la basse tension. Suivront ensuite les travaux de voirie.

Nous approchons la fin de l'année et le programme est particulièrement chargé. Début novembre, nous aurons une pensée pour tous ceux qui nous ont quittés, le 10 novembre nous nous retrouverons devant le monument aux morts nouvellement pavoisé, pour la cérémonie de l'Armistice. Suivront, la fête de la Sainte-Barbe des sapeurs-pompiers, le marché de Noël, la fête de l'âge d'or, le concert de Noël de l'ADEM'OH et enfin Noël.

Entre-temps, les sapeurs-pompiers passeront dans les foyers courant du mois de novembre, pour proposer leur traditionnel calendrier. Nous sommes certains que vous leur réserverez le meilleur accueil. Nous vous en remercions à l'avance.

Votre Maire,
Gérard HIRTZ



AGENDA DES MOIS DE NOVEMBRE ET DECEMBRE 2010

NOVEMBRE

- 02 - AG Jolis Mollets
- 07 - AG des JSP (Obermorschwihr)
- 10 - Armistice - Messe à 19 h 30
- 13 - Loto des quilleurs
- 19 - AG ADEM'OH
- 27 - Sainte Barbe sapeurs pompiers

DECEMBRE

- 4/5 - Marché de Noël
- 06 - Marché Saint Nicolas au Freschahissala
- 06 - Passage de Saint Nicolas
- 11 - Fête de Noël de l'ASIET
- 12 - Fête de Noël de l'âge d'or
- 14/15 - Spectacle de Noël T.T.H.
- 16/17 - Fête de Noël des écoles
- 18 - Fête de Noël HEC
- 19 - Concert de Noël de l'ADEM'OH
Salle St Michel à 17 h



RAPPEL

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

Les nouveaux habitants de la commune, non déclarés à la mairie, peuvent s'inscrire sur la liste électorale jusqu'au 31 décembre 2010 à la Mairie.

Les ressortissants de l'Union Européenne peuvent s'inscrire sur les listes complémentaires.

INFO ...

Secrétariat de la mairie et agence postale

Le secrétariat de la mairie et l'agence postale seront exceptionnellement fermés le **vendredi 12 novembre 2010.**

Le Freschahissala est à la recherche d'une ou deux personnes bénévoles pour accompagner l'aide aux devoirs le lundi et le jeudi soir de 17 h à 18 h.

Tél. 03 89 86 45 27



COLLECTE DES DECHETS MENAGERS SPECIAUX (D.M.S.)

Devant la réussite de cette opération (un peu plus de 37.90 tonnes de DMS collectés sur l'année 2009) et l'intérêt qu'elle suscite pour la population, une nouvelle opération est prévue le 20 novembre 2010 sur la déchetterie Europe, 9 rue des Champs à Logelbach-Wintzenheim et sur la déchetterie Ladhof, 170a, rue du Ladhof à Colmar de 8 h à 12 h.

Les déchets concernés sont les suivants :

- aérosols,
- bases (soude, ...) et acides (chlorhydrique, sulfurique, ...)
- emballages souillés,
- peintures et pâteux (vieux pots de peinture, mastic, ...)
- produits de laboratoire
- produits phytosanitaires, produits de jardinage (insecticide, herbicides, engrais, fongicides, ...)
- solvant liquide incinérable (white-spirit, xylène, toluène, acétone, alcools, ...)
- tubes fluorescents/lampes.

Les bouteilles de gaz et les pneus ne seront pas acceptés.

Cette collecte est destinée aux particuliers de la Communauté d'Agglomération de Colmar et du Syndicat Intercommunal d'Enlèvement des Ordures Ménagères des Environs de Colmar (SIEOMEC).

Il ne sera accepté aucun déchet issu des professionnels (artisans, commerçants, viticulteurs, ...) car ces derniers ont leurs propres filières concernant ces déchets : une vérification sur les sites sera réalisée par les agents de la CAC.



STATISTIQUES DEMANDEURS D'EMPLOI DANS LA COMMUNE

	Août	Septembre	Octobre
Femmes	26	29	29
Hommes	29	29	32
Total	55	58	61
Demandeurs d'emploi indemnisés	40	43	47
Demandeurs d'emploi non indemnisables	15	15	14

RAPPEL

PERMANENCE DU CONCILIEATEUR



Vous avez un différend avec un voisin, un artisan, une entreprise, vous avez la possibilité de rencontrer un conciliateur pour lui faire part de vos problèmes ! Depuis le mois de septembre 2010, le SIVOM du canton de Wintzenheim accueille dans ses locaux, tous les 2èmes et 4èmes mardis du mois, de 14 h à 16 h 30, la permanence du conciliateur.

Le conciliateur recevra en priorité et sur rendez-vous les administrés du canton de Wintzenheim.

SIVOM du Canton de Wintzenheim, 3 rue Aloyse Meyer 68920 WINTZENHEIM Tél. 03 89 27 25 40



PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 SEPTEMBRE 2010

Avant de passer à l'ordre du jour, le Maire, au nom de toute l'équipe, souhaite un prompt rétablissement à Mme Catherine ADAM, actuellement en convalescence.

Procès verbal de la séance du 29 juin 2010 - Celui-ci est approuvé (16 pour, 1 contre)

Echange de terrains

Le Maire rappelle à l'assemblée qu'en vue de permettre les travaux d'embellissement du site de la roue à aubes, il serait utile d'acquérir par voie d'échange, un terrain y adjoignant.

Le conseil municipal, après examen des plans cadastraux présentés et en avoir délibéré, décide de procéder à l'échange de terrains comme suit :

- La commune de HERRLISHEIM-PRES-COLMAR cède à M. MARQUES JERONIMO Joaquim et Mme WALCK Laurence la parcelle cadastrée section 3 n° 136/132, lieudit Village rue de la Scierie, d'une contenance de 0.50 are ;
- M. MARQUES JERONIMO Joaquim et Mme WALCK Laurence cèdent en contrepartie à la commune de HERRLISHEIM-PRES-COLMAR la parcelle cadastrée section 3, n° 134/29, lieudit Village rue de la Scierie, d'une contenance de 0.25 are.

L'échange est fait sans soulte ni retour.

Il autorise Mme Marie-Thérèse ZWICKERT, Maire adjoint à signer l'acte d'échange qui sera passé en la forme administrative.

Admission en non-valeurs

Le conseil municipal décide l'admission en non-valeurs au budget assainissement du titre irrécouvrable n° 23-277/2008 d'un montant de 16.75 €.

Redevance d'assainissement

Le Maire rappelle à l'assemblée que le raccordement des immeubles aux réseaux publics de collecte pour recevoir les eaux usées domestiques et établis sous la voie publique à laquelle ces immeubles ont accès soit directement, soit par l'intermédiaire de voies privées ou de servitudes de passage, est obligatoire dans le délai de deux ans à compter de la mise en service du réseau public de collecte.

Tant que le propriétaire ne s'est pas conformé à cette obligation (articles L. 1331-1 à L. 1331-7 du code de la santé publique), il est astreint au paiement d'une somme au moins équivalente à la redevance d'assainissement qu'il aurait payée au service public d'assainissement si son immeuble avait été raccordé au réseau, et qui peut être majorée dans une proportion fixée par le conseil municipal dans la limite de 100% (article L. 1331-8 de ce même code) .

Le conseil municipal décide de majorer de 100 % la redevance d'assainissement pour les propriétaires concernés.

Personnel communal – modification durée de travail

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée notamment par la loi n° 94-1134 du 27 décembre 1994 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

Vu la demande de Mme Josiane EDENWALD, ATSEM 1^{ère} classe,

Le conseil municipal, après délibération, décide de modifier, avec effet au 1^{er} septembre 2010, la durée hebdomadaire de travail du poste d'ATSEM à temps non complet selon une quotité correspondant à 24/35èmes.

Décisions modificatives

Le conseil municipal :

Vote un crédit de 40 € à l'article 6554, rubrique – Brigade Verte – à prélever sur le point – Divers – de ce même article,

Adopte la décision modificative du budget principal comme suit :

Article 4581/041 en dépenses - dépenses à subdiviser- opération d'ordre	+ 5 000 €
Article 2315/041 en recettes – installation, matériel et outillage techniques – opération d'ordre	+ 5 000 €
Article 2184 – mobilier	+ 6 000 €
Article 2315 – installation, matériel et outillage	- 6 000 €

Informations

Le Maire informe l'assemblée que dans le cadre de la délégation qui lui a été confiée par délibération du 26 mars 2009, il a signé un marché à procédure adaptée d'un montant de 42 578.80 € TTC avec l'entreprise Vigilec Hatier de SELESTAT pour des travaux d'enfouissement des réseaux secs Impasse de la Gare.



PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 SEPTEMBRE 2010

Procès verbal de la séance du 7 septembre 2010 : Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

Fiscalité

- *Modification du taux d'abattement général à la base antérieurement institué*

Le conseil municipal (16 pour, 1 contre, 1 abstention), vu les dispositions de l'article 1411 II. 2. du code général des impôts :

décide de modifier le taux de l'abattement général à la base antérieurement institué qui était de 15%, fixe le nouveau taux de l'abattement à compter du 1^{er} janvier 2011 à 10 %



- *Logements vacants*

Le maire expose à l'assemblée les dispositions de l'article 1407 bis du code général des impôts qui permettent d'assujettir à la taxe d'habitation les logements vacants depuis plus de cinq ans au 1^{er} janvier de l'année d'imposition. La base d'imposition de taxe d'habitation de ces logements ne subit aucun abattement, exonérations et dégrèvements.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'assujettir à la taxe d'habitation les logements vacants depuis plus de 5 ans.

- *Cotisation foncière des entreprises*

La réforme de la fiscalité locale a supprimé la taxe professionnelle qui est remplacée par la cotisation économique territoriale composée de la cotisation foncière des entreprises et de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises.

C'est seule la CFE qui a été retenue pour fixer la cotisation minimum qui remplace la cotisation minimale de la taxe professionnelle. La loi de finances initiale pour 2010 instaure une base de cette cotisation dans une fourchette de 200 à 2 000 €.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de fixer l'assiette de la cotisation minimum CFE à 1 700 €.

- *Location des salles*

Le conseil municipal fixe le tarif de location des salles des sociétés ou de l'amitié pour les assemblées générales des copropriétés à :

- 80 € avec chauffage
- 50 € sans chauffage

Informations :

Le Maire informe l'assemblée :

- que dans le cadre de la délégation qui lui a été confiée par délibération du 26 mars 2009, il a signé un marché à procédure adaptée d'un montant de 28 823 € H.T. avec l'entreprise T.P.V. pour des travaux de voirie « Impasse de la Gare »,
- qu'il n'a pas fait valoir le droit de préemption de la commune pour les biens cadastrés :
 - section 37 n° 70
 - section 6 n° 92/26.

COLLECTE NATIONALE DE LA BANQUE ALIMENTAIRE

La collecte nationale de la banque alimentaire aura lieu cette année les **26 et 27 novembre 2010.**

La précarité augmente. Il est donc fait appel une nouvelle fois à la solidarité des haut-rhinois et en particulier à celle de nos habitants.

Cette collecte permet de renouveler les stocks. Vous pouvez déposer au secrétariat de la mairie, du 22 au 26 novembre aux heures habituelles d'ouverture, des produits tels que :

**riz, conserves de légumes, conserves fruits, conserves de poisson,
sucre, café, petits déjeuners, chocolat,
plats cuisinés.**



D'avance, un grand merci à tous ceux et celles qui voudront bien participer à cette action.

La banque alimentaire est une association à but humanitaire. Les produits recueillis sont destinés à des familles dans le besoin de notre département exclusivement.

Grâce à vos dons, plus de 10 000 personnes du département bénéficieront de votre générosité !



RESULTATS DU RADAR

Situation : Place du 5 février, sens sud/nord et nous sommes en zone 30.

Période : du 21 septembre au 19 octobre 2010 soit 4 semaines.

Les résultats sont exploitables au strict minimum car ils sont tronqués du fait de la proximité des commerces, d'où des ralentissements ou des démarrages qui faussent les données.

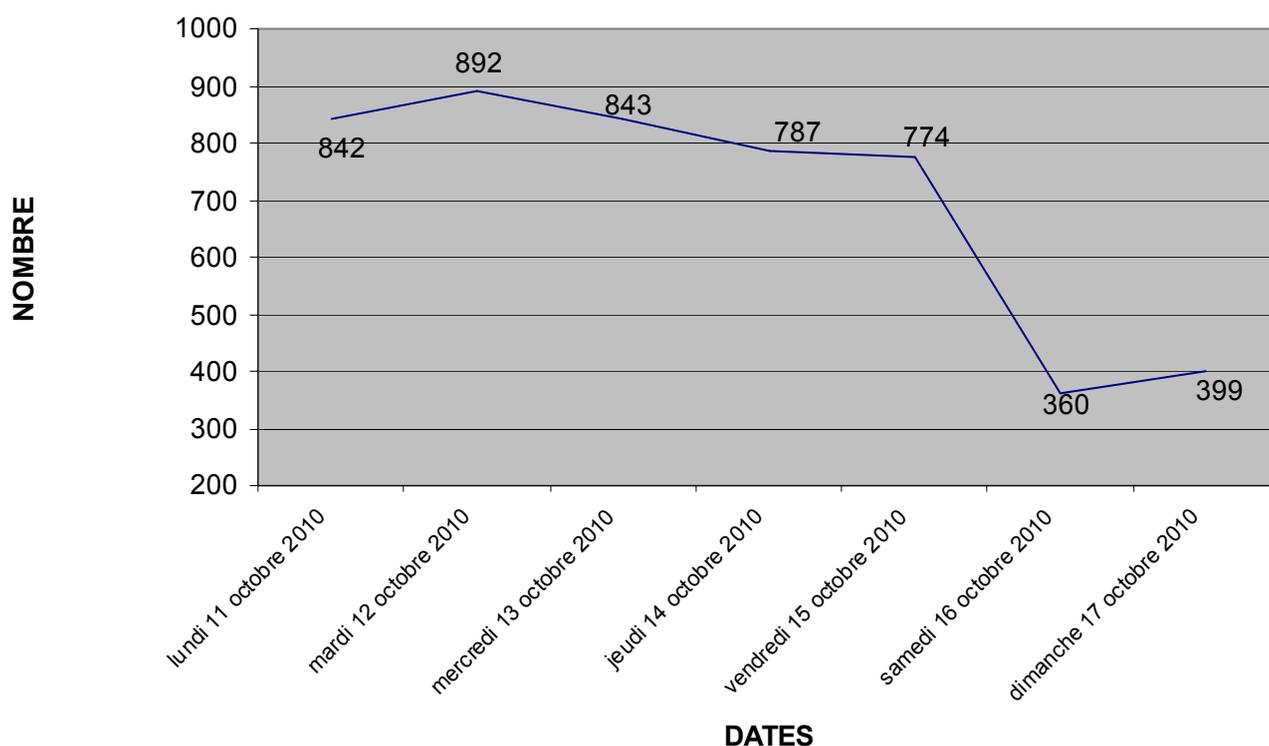
Nombre d'enregistrements en 4 semaines : 27634 (Tout compris)

Nombre de jours : 28

Moyenne journalière : 987

Vitesse moyenne enregistrée, tout compris.	1° enregistrement	2° enregistrement
Vitesse visible	35,5	33,0
Vitesse non visible	36,2	35,7
Vitesses enregistrées. (1° enregistrement)		
Moins de 21 km/h	1437	5,20 %
Entre 21 et 35 km/h	11255	40,73 %
Au-delà	14942	54,07 %
TOTAL	27634	100,00 %

NOMBRE D'ENREGISTREMENT (Semaine du 11 au 17 octobre 2010)





GRAND LOTO

organisé par l'Association de Quilles de Herrlisheim
Salle des Fêtes de Muntzenheim

Samedi 13 novembre 2010 à 20 heures

Vente des cartons à partir de 18 h



Super gros lots
ainsi que de nombreux lots de valeur !

Boissons et petite restauration sur place !

Réservation :

Tél. 03 89 49 38 86
ou **03 89 49 21 66**

Toute place réservée non occupée à 19 h 45 sera redistribuée

SAPEURS POMPIERS

A partir du week-end du 11 novembre

et jusqu'au dimanche 28 novembre 2010

les Sapeurs Pompiers de Herrlisheim
vous proposeront leur calendrier pour l'année 2011.

Ils profiteront de leur passage pour tester le fonctionnement
de votre détecteur de fumée.



Ils vous remercient d'avance du bon accueil que vous leur réserverez.

AMICALE DES DONNEURS DE SANG BENEVOLES

Un grand merci aux 47 donneurs qui se sont présentés à la collecte de sang du 21 octobre dernier organisée par l'EFS de Colmar et l'amicale des donneurs de sang de Herrlisheim.

Messieurs Bruno QUILLATEAU et Pierre METZGER ont gagné un drap de bain.



Prochaine collecte à Herrlisheim :
Vendredi 28 janvier 2011.

Le Président
Bernard SIRY



PASSAGE DE SAINT NICOLAS ET DU PERE FOUETTARD A DOMICILE

**le 6 décembre 2010
à partir de 17 h 30**

organisé par la T.T.H.

**Comme chaque année, nous vous proposons
un panier garni au prix de 10.00 € par enfant.**



Réservations : 03 89 49 27 45 ou 06 89 15 46 78

FRESCHAHISSALA

Les mercredis des mois de novembre et décembre 2010

	Matin	Après-midi
Mercredi 10 novembre	Sortie à la journée OKIDOC (repas tiré du sac)	
Mercredi 17 novembre	Délices de pain d'épices	Atelier déco de Noël
Mercredi 24 novembre	« Les bredalas de Noël de grand maman »	
Mercredi 1er décembre	A Noël le chocolat est roi ; truffes, orangettes, mendiants, etc ...	
Mercredi 8 décembre	Ateliers bricolage de Noël (mon beau sapin et flocons)	
Mercredi 15 décembre	Grand spectacle de Noël « Les quatre saisons ». Conte de Noël pour enfants, avec la participation du groupe des ados de la T.T.H. de Herrlisheim.	

INFOS

- Pour la quatrième année, le Freschahissala propose des couronnes de l'Avent à 12 €. Vous pouvez d'ores et déjà passer commande.
- **St Nicolas et Hans Trapp au péri.**
Lundi 6 décembre 2010 à 16 h 30, grand goûter pour les enfants et marché de la St Nicolas pour parents. Vin chaud, manalas, confiture, gâteaux de Noël et petits bricolages fabriqués par les enfants seront en vente.
- **Fête de Noël des enfants du péri.**
Vendredi 17 décembre 2010 après l'école, le Père Noël fera un coucou aux enfants du péri avec, dans sa hotte, plein de surprises.

Le Freschahissala se réserve le droit de changer ou d'annuler son programme ou de fermer en fonction d'un nombre insuffisant de participants.

Les inscriptions sont fermes et définitives et seront facturées. Le Freschahissala remboursera sous forme d'avoir uniquement les annulations pour cause de maladie et sur présentation d'un certificat médical.



Les Grands Anniversaires du mois de Novembre 2010

LANDAIS née Hélène DILLESEGER le 01/11/1928
Fernand GUETH né le 03/11/1929
BECKER née Jeanne MULLER le 06/11/1931
HUMBRECHT née Anne-Marie BRETON le 06/11/1933
DOLFUS née Marthe SPECKLIN le 08/11/1926
FUCHS née Simone VETTER le 09/11/1936
Dante CULOS né le 11/11/1933
Fernande ALLEMANN née le 15/11/1934
Daniel JEANBLANC né le 15/11/1938
FUCHS née Maria DURST le 22/11/1928
Justin ROHMER né le 29/11/1924
FORNY née Marie-Pia VETTOR le 29/11/1939
André OHNLEITER né le 30/11/1931
François HEIMBURGER né le 30/11/1932



PREVENTION ET INFORMATION SUR LES RISQUES D'INCENDIE ET D'INTOXICATION AU MONOXYDE DE CARBONE

Le Ministre de la Santé, de la Jeunesse et des Sports, le Ministre de l'Intérieur, de l'Outre-Mer et des Collectivités Territoriales se sont associés, en partenariat avec l'Institut National de Prévention et d'Education pour la Santé pour reconduire la campagne de prévention et d'information portant sur la prévention des risques d'intoxication au monoxyde de carbone et d'incendies.

Le monoxyde carbone, un gaz invisible, inodore, toxique et mortel

Il provoque des maux de tête, des nausées, des vertiges, des pertes de connaissances, le coma ou le décès.

Pour éviter les intoxications :

- Faites entretenir vos appareils de chauffage par un professionnel
- Faites ramoner vos conduits et cheminées tous les ans
- Ne bouchez pas les aérations de votre logement

Pour plus d'informations : Renseignez-vous et procurez-vous le dépliant sur

www.inpes.sante.fr et sur www.logement.gouv.fr

Risque incendie ***Un incendie domestique a lieu toutes les 2 minutes***

Quelles précautions prendre ?

Faites régulièrement :

- Vérifier vos installations d'électricité, de gaz et de chauffage (notamment les inserts et les cheminées)
- Ramoner les conduits et les cheminées une fois par an
- Pour votre sécurité, ces tâches doivent être exécutées par des professionnels

Informez-vous sur les réflexes de prévention en vous procurant le dépliant sur

www.inpes.sante.fr



Petites annonces



Location

Particulier

loué à Herrlisheim, studio 25 m²,
cuisine et salle de bains équipées, terrasse, cave, parking.
Tél. 03 89 49 36 43

A LOUER

Non loin du centre de Herrlisheim, box de 18 m² pour
voiture, moto, combi, stockage de petit matériel,
garde de meubles etc...
Tél. 06 72 25 89 80

Divers

LOISIRS CREATIFS

Une rentrée créative vous tente ?
Nombreuses d'entre nous bricolons chacune de notre côté,
(home déco, scrapbooking, déco de Noël,
création de cartes de vœux ...).
Pourquoi ne pas partager cette créativité et la faire découvrir ?
Passons le premier cap,
écrivez moi à pégane2@hotmail.com
ou téléphonez moi au **06 83 37 38 02** afin d'organiser
une rencontre et de discuter de ce projet 2010.
A bientôt.

HERRLISHEIM

Donne petit chat 3 mois, mâle, noir et blanc.
Tél. 03 89 49 35 55 à partir de 14 heures.

Jeune femme recherche cours d'anglais débutant
Port. 06 87 02 92 85

Jeune femme donne cours de remise à niveau en math
(niveau collège) **Tél. 03 89 49 35 32**

Social

Assistante maternelle

dispose de deux places à temps plein ou partiel
à partir du mois d'octobre 2010.
Tél. 06 80 88 12 60

Assistante maternelle

dispose de 2 places à temps plein pour bébés
Tél. 03 89 49 20 48

Immobilier

HERRLISHEIM PRES COLMAR

Vends maison 4 pièces, 103 m², grand séjour, 2 chambres,
cuisine, sdb, wc séparé, grand garage, cave, chaufferie fioul/
bois, buanderie, balcon, vue panoramique vers les montagnes,
à 2 mn de l'autoroute A35, terrain de 12 ares,
verger, potager. Prix : 250 000 euros
Tel. 03 89 77 27 23 ou 03 89 49 21 45
Portable 06 72 67 40 57

Automobile

Personnel Peugeot retraité vend
308 Premium pack HDI 110 cv
5 portes - 06/09 - 12 000 km - 17 200 €
Gris shark - Etat neuf - Très soignée
Non fumeur - Couche garage. Sous garantie.
Tél. 03 89 49 24 07 (avec messagerie si absent)

INFORMATION

REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES DES ECOLES DE HERRLISHEIM

TITULAIRES		SUPPLEANTS	
Petite et moyenne sections	Benoît ROST	Petite et moyenne sections	Romain KURTZ
Grande section	Nathalie FILALI	Classe bilingue	Virginie BAUER
Classe bilingue	Nicolas VIELLARD	Classe bilingue	Claire FREY
C.P.	Sylvie BENTZINGER	Classe bilingue	Alexandre PELLICIA
C.E.1/C.E.2	Valérie KETTERLIN	C.E.1/C.E.2	Antoine MAZENOD
C.E.2/C.M.1	Séverine VORBURGER	C.E.2/C.M.1	Isaura CARDOSO
C.M.2	Sylvia CLAUDEPIERRE		
Bilingue 1	Bénédicte ERNST		
Bilingue 2	Laure EHINGER		

Marché de Noël



4 et 5 décembre 2010

**Salle Saint Michel
Place de l'Eglise**

Inauguration du Marché - Samedi 5 décembre à 15 h

**Tombola : Samedi et Dimanche
Plusieurs lots à gagner**

**Horaires d'ouverture :
Samedi de 14 h à 18 h / Dimanche de 10 h à 18 h**

